

SOCIÉTÉ MUTUELLE

DE

CONSTRUCTION SOULANGES.

Cette Société donne à ses Membres, au moyen de petits versements de 25 centins par semaine

UNE JOLIE MAISON

Bâtie avec goût et élégance, et coûtant, argent comptant,

La Somme de \$500,

Y COMPRIS LE TERRAIN.

1o. Elle procure ainsi à chaque membre les moyens d'acquiesir une maison confortable pour un déboursé d'environ \$150, ce qui fait un profit net de \$350 à chaque actionnaire.

Les Bureaux de la Société sont à Montréal, au No. 188, Rue Notre-Dame et à St. Zotique.

2o. Cette Société, outre les avantages qu'elle offre en faisant construire des maisons, donne aussi à ses membres des appropriations en argent.

Ou bien, elle fait bâtir, dans toute localité où se trouvent 25 ACTIONNAIRES, possédant entr'eux cent livrets de \$500 chaque à 25 centins de versement par livret chaque semaine, CENT MAISONS.

De cette façon, toutes localités, profitant des avantages de la SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION SOULANGES, auront la certitude, en se soumettant aux clauses ci-dessus, 1o. D'assurer à leurs citoyens le droit à tous les tirages au sort des appropriations futures ; 2o De gagner à chacun des actionnaires une maison ; 3o De contribuer, sans trouble ni beaucoup de dépenses, à leur propre agrandissement.

 Cette Société offre plus d'avantage qu'aucune autre.

3o Les paiements sont si faciles à faire et si minimes qu'il n'y a pas d'actionnaire qui ne puisse posséder au moins deux numéros.

4o Plus que toute autre, cette Société favorise la classe pauvre.

5o Tout actionnaire ou agent qui contribuera à augmenter le nombre des membres de la Société, aura \$1.00 de crédit dans son livret, pour chaque numéro qu'il aura ainsi contribué à donner à la Société.